1. **Le systhème des pronoms personnels dans le texte littéraire et leur fonctions**

"La catégorie des **pronoms** est faussement évidente. Elle recouvre des fonctionnements sémantiques très variés : pronoms substituts, embrayeurs personnels, pronoms autonomes. On divise traditionnellement les pronoms en diverses classes (possessifs, indéfinis...), qui correspondent systématiquement à diverses classes de déterminants et qui posent chacune des problèmes spécifiques. Cette hétérogénéité se retrouve dans la variation morphologique des pronoms." (Précis de grammaire pour les concours, 2001, p. 265)

Dominique Maingueneau

**DU POINT DE VUE DU LECTEUR**

**Les pronoms personnels permettent d’identifier les personnes en cause dans un**

**texte**.

En effet, si le lecteur veut distinguer les différents intervenants dans un texte et

dégager le point de vue de chacun, le repérage des pronoms personnels et de leur fonction

est un outil efficace pour savoir qui parle à qui et qui dit quoi.

• Ils sont des **indices de l’énonciation** : en identifiant la personne à laquelle ils réfèrent, on sait qui parle à qui. Monsieur le maire, *je* (responsable) *vous* (maire) appelle comme responsable du projet que *vous m*’avez confié pour *vous* informer des développements actuels dans le dossier.

• Ils sont des **indices des points de vue** exprimés, selon la personne grammaticale

employée.

– Les pronoms personnels de la **1re personne** du singulier ou du pluriel (*je, nous*)

révèlent un **regard intérieur**, donc subjectif. Ils caractérisent un texte expressif

ou narratif quand le narrateur devient un personnage qui prend partie à l’histoire.

*Je* sentis monter la colère en *moi* : *nous* étions trahis par nos pairs.

– Les pronoms personnels de la **2e personne** du singulier ou du pluriel (*tu, vous*)

marquent un appel à la **participation du destinataire**. Ils caractérisent les textes

expressifs ou prescriptifs. *Vous* qui êtes jeunes, profitez de la vie !

*Toi, tu* observeras la situation avant de prendre position, le bon déroulement de

la rencontre en dépend !

– Les pronoms personnels de la **3e personne** du singulier ou du pluriel (*il/elle/on/*

*ils/elles*) révèlent un **regard extérieur**, celui de la personne qui écrit (scripteur ou

narrateur) ; ce regard est plus ou moins objectif selon le contexte dans lequel est

utilisé le texte narratif ou descriptif : en littérature, la subjectivité domine ; dans

un rapport technique ou scientifique, l’objectivité est de rigueur.

*Elle* marcha longtemps, *elle* semblait portée par son rêve (point de vue subjectif).

Les pièces du moteur sont dessinées ; *elles* sont représentées sous différents angles

(point de vue objectif).

Le pronom "on" peut, dans des conditions particulières, servir de substitut à tous les pronoms. Il est surtout fréquemment utilisé comme substitut de "nous" (NB que "nous" reste la forme tonique unique dans tous les cas de détachement) :

Exemple :  
"On est allé en promenade"  
"Nous, on ne sait pas faire ça"

Un tableau résumera quelques exemples :

|  |  |
| --- | --- |
| **1ère pers.** | "En publiant ce livre, on voudrait montrer..." (forme de modestie) |
| **2e pers.** | "Alors, mon petit, on a bien déjeuné ?" (forme dite hypocoristique : qui exprime une intention affectueuse) |
| **3e pers.** | "On m'a volé mon parapluie" (pour éviter une désignation trop précise) |
| **4e pers.** | "On est allé en promenade, on a vu un cheval..." (de plus en plus fréquent à l'oral, le "on" remplace partout le "nous"[**(1)**](http://analilit.free.fr/pronoms.htm#note1)) |
| **5e pers.** | "On a bien travaillé ! (pour "vous avez...") je suis satisfait de vous." |
| **6e pers.** | "C'est Mozart qu'on assassine", "On a encore augmenté les impôts" |